



4 V SERVICES

01 OCT. 2012

Société à responsabilité limitée au capital de 19 700 euros
Siège social : 44 Avenue Louis Roche - 92230 GENNEVILLIERS
441 090 172 RCS NANTERRE

n° de
dépôt

n° de
chrono

Gumb.
14175

**PROCES-VERBAL DE LA DECISION DE LA GERANCE
DU 20 SEPTEMBRE 2012**

Le soussigné, Nicolas BOISSIERE

Demeurant 14 avenue de Bourgogne 78450 VILLEPREUX

Gérant de la société 4 V SERVICES, société à responsabilité limitée au capital de 19 700 euros, divisé en 19 700 parts sociales,

Après avoir rappelé que selon l'article 4 des statuts, le siège social peut être transféré en tout autre endroit du même département ou d'un département limitrophe par simple décision de la gérance, sous réserve de ratification par décision collective extraordinaire des associés, et rappelé que les associés ont été informés du désir de la gérance d'installer le siège social dans un lieu plus proche de son domicile,

Décide :

- de transférer le siège social du 44 Avenue Louis Roche, 92230 GENNEVILLIERS au 14 avenue de Bourgogne 78450 VILLEPREUX à compter du 1^{er} octobre 2012, et ce sous réserve de la ratification de cette décision par la prochaine décision collective extraordinaire des associés,
- et de modifier, sous la même réserve, l'article 4 des statuts dont la rédaction est désormais la suivante :

ARTICLE 4 - SIEGE SOCIAL

"Le siège social est fixé : 14 avenue de Bourgogne 78450 VILLEPREUX."

Le reste de l'article demeure inchangé.

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, le gérant a dressé le présent procès-verbal qu'il a signé après lecture.

Nicolas BOISSIERE